

Cinquante-cinquième année — N° 80

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

**ABONNEMENTS & ANNONCES**  
A ROUBAIX : Aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71  
A TOURCOING : Aux bureaux du Journal, rue Carnot, 33  
A LILLE : Aux bureaux du Journal, rue de la Liberté, 10  
A BRUXELLES : Aux bureaux du Journal, rue de la Liberté, 10  
A PARIS : Aux bureaux du Journal, rue de la Liberté, 10

**LE NUMERO 5**  
TOUS LES JOURS  
SIX et HUIT pages  
**BUREAUX & REDACTION**  
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Télép. 554 et 1070  
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

**LE NUMERO 5**  
TOUS LES JOURS  
SIX et HUIT pages  
**TARIF D'ABONNEMENTS**  
Abonnements, en France et en Belgique : 10 francs par an  
Abonnements, en Province : 12 francs par an  
Abonnements, en Etranger : 15 francs par an  
Abonnements, en Espagne et Portugal : 18 francs par an  
Abonnements, en Algérie, Tunisie, Maroc : 20 francs par an  
Abonnements, en Indes, Chine, Japon : 30 francs par an  
Abonnements, en Australie, Nouvelle-Zélande : 35 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 40 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 45 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 50 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 55 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 60 francs par an  
Abonnements, en Australie : 65 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 70 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 75 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 80 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 85 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 90 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 95 francs par an  
Abonnements, en Australie : 100 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 105 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 110 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 115 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 120 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 125 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 130 francs par an  
Abonnements, en Australie : 135 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 140 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 145 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 150 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 155 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 160 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 165 francs par an  
Abonnements, en Australie : 170 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 175 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 180 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 185 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 190 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 195 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 200 francs par an  
Abonnements, en Australie : 205 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 210 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 215 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 220 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 225 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 230 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 235 francs par an  
Abonnements, en Australie : 240 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 245 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 250 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 255 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 260 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 265 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 270 francs par an  
Abonnements, en Australie : 275 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 280 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 285 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 290 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 295 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 300 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 305 francs par an  
Abonnements, en Australie : 310 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 315 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 320 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 325 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 330 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 335 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 340 francs par an  
Abonnements, en Australie : 345 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 350 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 355 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 360 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 365 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 370 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 375 francs par an  
Abonnements, en Australie : 380 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 385 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 390 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 395 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 400 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 405 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 410 francs par an  
Abonnements, en Australie : 415 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 420 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 425 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 430 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 435 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 440 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 445 francs par an  
Abonnements, en Australie : 450 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 455 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 460 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 465 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 470 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 475 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 480 francs par an  
Abonnements, en Australie : 485 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 490 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 495 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 500 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 505 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 510 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 515 francs par an  
Abonnements, en Australie : 520 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 525 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 530 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 535 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 540 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 545 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 550 francs par an  
Abonnements, en Australie : 555 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 560 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 565 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 570 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 575 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 580 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 585 francs par an  
Abonnements, en Australie : 590 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 595 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 600 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 605 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 610 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 615 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 620 francs par an  
Abonnements, en Australie : 625 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 630 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 635 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 640 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 645 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 650 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 655 francs par an  
Abonnements, en Australie : 660 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 665 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 670 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 675 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 680 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 685 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 690 francs par an  
Abonnements, en Australie : 695 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 700 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 705 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 710 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 715 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 720 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 725 francs par an  
Abonnements, en Australie : 730 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 735 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 740 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 745 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 750 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 755 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 760 francs par an  
Abonnements, en Australie : 765 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 770 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 775 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 780 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 785 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 790 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 795 francs par an  
Abonnements, en Australie : 800 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 805 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 810 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 815 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 820 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 825 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 830 francs par an  
Abonnements, en Australie : 835 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 840 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 845 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 850 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 855 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 860 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 865 francs par an  
Abonnements, en Australie : 870 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 875 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 880 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 885 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 890 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 895 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 900 francs par an  
Abonnements, en Australie : 905 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 910 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 915 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 920 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 925 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 930 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 935 francs par an  
Abonnements, en Australie : 940 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 945 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 950 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 955 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 960 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 965 francs par an  
Abonnements, en Océanie : 970 francs par an  
Abonnements, en Australie : 975 francs par an  
Abonnements, en Nouvelle-Zélande : 980 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Nord : 985 francs par an  
Abonnements, en Amérique du Sud : 990 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Nord : 995 francs par an  
Abonnements, en Afrique du Sud : 1000 francs par an

## Manifestation de « cheminots » à Paris ; Bagarres et arrestations

### CAUSERIE MEDICALE L'Anoréxie Mentale

**Causes morales. — Raisons physiques. — Son évolution en quatre périodes. — Symptômes graves. — Troubles nombreux. — Défaut de résistance aux infections. — Traitement. — Isolement. — Cure mentale et matérielle. — Résultats.**

Parmi les manifestations d'origine nerveuse que présentent souvent les femmes et plus spécialement les jeunes filles entre la trentième et la vingtème année, l'anoréxie mentale est une des plus fréquemment observées. Le trouble, caractérisé par un dégoût, une repulsion, une difficulté de digestion plus ou moins accusés de tous les aliments ou de certains en particulier, se rencontre aussi chez les adultes, les sujets âgés, et, ce qui est curieux encore, chez les nourrissons. Bien que les malades ne portent habituellement aucune lésion de leur organe digestif, les résultats en sont cependant à redouter par suite des conséquences de défaut d'alimentation, pouvant déterminer un dépérissement général, une anémie dangereuse.

Les causes morales se rencontrent souvent à l'origine de cette affection, les peines, les contrariétés de toute nature, les déboires, les déceptions. La plus ancienne sur une tendance à l'émoussé, suit souvent pour déterminer une femme, une jeune fille à cesser de s'alimenter et chercher à mourir. Le souci d'avoir une taille mince, élancée, une élégante et svelte silhouette, a notablement augmenté, au cours de ces dernières années, les cas d'anoréxie mentale.

Il est de nombreuses circonstances dans lesquelles les raisons physiques lui donnent naissance, ce sont les sujets qui éprouvent pendant la période digestive des phénomènes de pesanteur, de gonflement, de congestion, de spasme. Pour éviter ces sensations douloureuses les malades réduisent à l'extrême leur ration alimentaire et ce sont des cas où le système nerveux, son impressionnabilité, seule ne peuvent être incriminés, les causes de l'anoréxie dans ces cas, n'ont rien de psychique, et tiennent leur origine d'une lésion physique organique.

L'évolution de cette maladie se fait ordinairement en quatre périodes assez nettes, se succédant d'habitude et séparées par des alternatives de mieux et d'aggravation. Au début, pendant la première phase, les digestions se font assez régulièrement, mais l'ingestion des aliments est difficile, douloureuse même, ou n'en absorbe qu'un minimum quantité.

La seconde période commence plus ou moins longtemps après l'installation de ces premiers phénomènes, certains aliments sont tolérés, il faut en faire un choix, mais alors ils sont pris en abondance et leur nature varie essentiellement suivant les sujets : aux uns conviennent les potages et les purées, aux autres les farines et les légumes, ceux-ci préfèrent les fruits et le laitage, ceux-là la viande et le poisson. Bien qu'un peu d'amalgamement survienne, l'état général n'est pas désastreux.

Mais l'alimentation se restreint sensiblement dans la troisième phase, progressivement elle diminue au point d'être presque supprimée. L'état de maigreur est très accentué, il augmente peu à peu, et une constipation opiniâtre complique encore la scène. Enfin la malade refuse toute nourriture, tout ce qu'on lui présente est repoussé, rien ne peut vaincre son obstination, les prières, les supplications, ni les menaces et la crainte, ni le souci de la santé, qui va dépérissant chaque jour. Et cette dernière période offre vraiment des symptômes alarmants : la peau est sèche, la langue épaisse, blanche et chargée, les dents fuligineuses, les yeux exorbités, le teint jauni, les extrémités des mains et des pieds bleues et froides. Une anémie extrême survient avec ses vertiges, ses défaillances, ses menaces de syncope, ses palpitations, ses palpitations, sa lassitude provoquée.

Malgré l'aspect délabré du malade, son apparence de débilité, l'intensité des symptômes observés, on ne doit pas redouter une issue fatale, qui est exceptionnellement due à un état de consomption. Mais les conséquences de cet affaiblissement sont secondaires, particulièrement favorable à la récupération des germes microbiens, et de la bacille de Koch, notamment, y trouve un terrain excellent à son développement. La tuberculose est donc constamment une menace pour ces sujets ainsi affaiblis. Et l'insomnie, qui est exceptionnellement due à un état de consomption. Mais les conséquences de cet affaiblissement sont secondaires, particulièrement favorable à la récupération des germes microbiens, et de la bacille de Koch, notamment, y trouve un terrain excellent à son développement. La tuberculose est donc constamment une menace pour ces sujets ainsi affaiblis.

### Le Roi de Serbie en Russie Départ de Belgrade

Belgrade, 20 mars. — Le roi Pierre est parti ce matin, à neuf heures et demie. Il restera à Saint-Petersbourg quatre ou cinq jours, ira ensuite à Moscou où il passera deux jours, reviendra par Kief, où il s'arrêtera peut-être un jour, puis traversera la Bessarabie et la Roumanie en évitant Bucarest. Il passera par



PIERRE I<sup>er</sup>, Roi de Serbie

### BULLETIN

30 mars.  
Le Président Fallières a assisté au gala équestre organisé à Paris au profit des victimes des inondations.  
Les cheminots ont manifesté, dimanche, à Paris, Bagarres et arrestations.  
Le juge de paix de Cruzy-le-Chatel a été arrêté pour détournement d'un titre de rente qui devait être placé sous scellés.  
Le roi Pierre de Serbie est parti dimanche pour Saint-Petersbourg.  
Le Stand du Tir National a été inauguré à Roubaix.

### INFORMATIONS

Un train cambriolé  
Marseille, 20 mars. — Un train de marchandises se dirigeant du Marseille sur Arles, a été cambriolé hier soir en cours de route, cinq wagons ont été pillés. Diverses marchandises ont été retrouvées le long du talus de la voie ferrée, à quelques kilomètres d'Arles.

La santé de la duchesse de Guise  
Tunis, 20 mars. — Le bulletin de santé de la duchesse douairière de Guise indique que la malade est atteinte de congestion pulmonaire. Son état est toujours grave.

Le retour du colonel Gouraud  
Tanger, 20 mars. — Le colonel Gouraud qui retourne en France après avoir passé la Mauritanie, est arrivé à Mogador, où il a été l'objet d'une réception enthousiaste.

### Choses et Autres

— Nos députés ont un an pour 108.000 francs de papier à lettres.  
— Que de promesses cela représente !  
— On vote un parlementaire qui alimente à lui seul une usine de confiseries.  
— Les frais d'impression des rapports ne sont pas moins énormes.  
— Et pourtant Dieu sait si elle est mauvaise, l'impression.  
— Du texte ?  
— Non, qui ils produisent !

Toujours en tout temps vive joyeux et fort, En voyant la malheure endurée son corps.

### L'accord Austro-Russe

Il n'est pas encore signé  
Paris, 20 mars. — Une dépêche de Rome donne officiellement que l'accord austro-russe ait été signé.

Les journaux allemands et autrichiens commentent la nouvelle avec un certain scepticisme, se bornant à déclarer qu'il ne faut voir dans cet accord que la reprise des relations diplomatiques régulières à la suite de la tension de ces temps derniers relativement aux affaires balkaniques.

### Les Sonneries de Cloches

Un curé et un sonneur poursuivis et acquittés  
Nancy, 20 mars. — Le sonneur de cloches et le curé de Laxou étaient poursuivis devant le tribunal de simple police pour infraction à un arrêté municipal réglementant la sonnerie des cloches. Le juge de paix a mis hors de cause le curé et a acquitté le sonneur, inculpé d'avoir mis en branle quatre cloches, alors que l'arrêté municipal n'autorisait que l'emploi de trois petites cloches pour certaines cérémonies religieuses, attendu, dit le jugement, qu'on ne saurait sérieusement prétendre que la sonnerie de la quatrième cloche, en plein jour, à l'occasion d'un baptême ou d'un service religieux puisse porter atteinte à l'ordre et à la sécurité publique dans la commune de Laxou ; qu'au contraire la disposition de l'article 2 (article de l'arrêté du maire) porte atteinte au libre exercice du culte, viole les usages, et en diminuant la pompe des services religieux, tend à troubler les consciences, qu'elle est ainsi en contradiction formelle avec les dispositions des articles 1er de la loi du 9 décembre 1906 et 5 de la loi du 2 janvier 1907 ; que par suite l'article 2 de l'arrêté du maire de Laxou est illégal.

### Le Roi de Serbie en Russie Départ de Belgrade

Belgrade, 20 mars. — Le roi Pierre est parti ce matin, à neuf heures et demie. Il restera à Saint-Petersbourg quatre ou cinq jours, ira ensuite à Moscou où il passera deux jours, reviendra par Kief, où il s'arrêtera peut-être un jour, puis traversera la Bessarabie et la Roumanie en évitant Bucarest. Il passera par

### LES EMPLOYÉS DES P. T. T. contre les Radicaux

Un meeting d'action électorale chez les postiers. — Les représailles contre les parlementaires  
Paris, 20 mars. — L'agitation chez les employés des postes, qu'on croyait apaisée, se ravive à l'approche des élections. Les postiers entendent faire payer cher, les « détaillances » des députés radicaux qui les ont lâchés, l'an dernier, au moment de la grève, après les avoir bernés par leurs promesses et excités par leurs encouragements.

Il vient de se fonder un « Comité central d'action électorale des P. T. T. », qui organise un grand meeting de postes pour mercredi prochain, 23 mars, date anniversaire de la reprise du travail, l'an dernier, après la grève postale.

Dans cette réunion, le Comité définitif — aux termes de la convocation — sera constitué et son plan d'action arrêté : 1° pour abattre Simyan (comme député) ; 2° pour les représailles à exercer contre les parlementaires systématiquement hostiles.

Dans cet ordre, le Journal des Postes a ouvert une souscription pour couvrir les frais de la campagne électorale d'un candidat qui serait spécialement à la Chambre le représentant des postiers.

### Declarations du duc d'Orléans

« Gaulois » publie des déclarations que le duc d'Orléans a faites sur les événements de la guerre.  
M. de Maizière.

Le rôle de l'armée dans l'opposition  
Après avoir établi que certaines dissensions constatées entre royalistes sont plus apparentes que réelles et prêche la concorde à ses amis, le duc d'Orléans, à propos de l'affaire de la Sarthe, s'exprime en ces termes :  
« Si un royaliste voulait ne donner une preuve de son dévouement à la discipline, et le désavouer aussitôt hautement et publiquement, car je me refuse à augmenter mes troupes au préjudice de celles de la nation, qui touchent à la discipline touchée à l'armée, et qui touche à l'honneur de mon pays, gardienne du sol et dépositaire de l'espoir, me trahisse, je n'ignore pas de quelle injustice suscitée par à souffrir certains officiers dans la valeur fut décriée par d'indignes déclarations, je suis à quelle bascule et ignoble surveillance est négligé le gouvernement républicain à l'égard de jeunes soldats dont le seul tort fut d'être trop franchement dévoués à ma cause. Aux uns et aux autres, je dis : Vous êtes militaires, obéissez, ne vous découragez pas, surtout de l'injustice et les vexations, vous ne servez pas tel ministre, vous ne rendez pas les honneurs à tel misérable, vous êtes soldats français, il y a dans ce titre assez de gloire pour vous payer de toutes les déceptions.

### L'avenir de la Monarchie

Enfin, voici comment le duc d'Orléans envisage à l'heure actuelle l'avenir de la cause qu'il représente :  
« J'entends souvent des gens dévoués et impartiaux me dire : « Il faut faire un coup ». Je leur réponds : de suis prêt à le faire, et si vous avez un coup à me proposer pour demain, je suis disposé à prendre dès ce soir, avec vous, l'express pour Paris. Mais si votre coup ne doit tomber que dans l'eau, vous souffrirez que je m'en réfère, pour garder les destinées dont j'ai la charge, à l'étude raisonnée de l'histoire plus qu'à un conseil d'une tumultueuse simoniacité. Sous quelque forme que soit le coup, il n'en est pas moins risqué, et Dieu, lui-même, ne saurait garantir que le coup réussisse. C'est ce que j'appelle le retour historique des choses, et l'heure qui marquera le verra, sans qu'il soit besoin de conseil, à l'avance même de l'événement, fort de mon droit, soutenu de mon devoir, avec le mépris raisonné du danger en cours d'où qu'il vienne.

### Le gala équestre du Grand palais Le Président de la République y assiste

Paris, 20 mars. — Le Carrousel militaire organisé par la Société Hippique française au profit des inondés a obtenu le plus vif succès. Une foule énorme se pressait dans l'enceinte. Le Président de la République, accompagné de Mme Fallières, et de M. Ramondou, secrétaire général de la présidence, est arrivé à trois heures à être reçu par les membres du Comité de la Société Hippique française.

Le spectacle a été d'un attrait sportif sans précédent. Le cadre noir de Saumur et de l'Ecole de Guerre a évolué avec une élégance impeccable.

Les succès n'ont pas été moindres pour la division de cavalerie et ses batteries d'artillerie et de mitrailleuse.

Les parades avaient été réglées dans la perfection, jeux-poursuite des chevaux en liberté, combats, tirs des canons et mitrailleuses, défilés, conversion, présentation et départ de l'étendard tout était combiné à la perfection et se réalisait avec une vivacité de mouvements qui a soulevé les applaudissements du public à de très nombreuses reprises.

### La manifestation des Cheminots Ils parcourent les rues de Paris, se heurtent aux barrages des agents Bagarres et arrestations

Paris, 20 mars. — La manifestation des ouvriers de chemins de fer a eu lieu dimanche matin, à Paris. Des milliers de cheminots des différents réseaux s'étaient groupés sur les points indiqués par les organisateurs de la manifestation. Ils y reçurent les insignes spéciaux et les pancartes qui doivent figurer dans le cortège. Sur ces pancartes sont inscrites les revendications de la corporation. On y lit : « Nos cent sous », « c'est la thune qui nous fait vivre », « repos hebdomadaire », « Vive la C. G. T. », etc., etc.

Quand la distribution des insignes fut terminée et que les recommandations pour l'organisation et la marche du cortège furent données, les manifestants qui comptaient se rendre à la Bourse du travail, pour y assister à la réunion annoncée par le conseil syndical, furent arrêtés par les agents de la Bourse qui était pas libre.

Cette nouvelle provoqua un certain désarroi parmi les manifestants.

Dans certaines permanences ont émit l'avis de procéder à la manifestation par groupes.

Ainsi les cheminots, groupe de Paris-Est, réunis place Colbert, voulurent se rendre directement aux gares voisines. Mais les gardiens de la paix les obligèrent à se disperser.

On donna comme point de départ de la manifestation, la place de l'Étoile.

La police en fut avertie, et quand les cheminots arrivèrent par petits paquets, ils se trouvèrent en face de la garde républicaine, se dispersèrent et allèrent se former place de l'Alma.

La, ils se formèrent en cortège, gagnant l'avenue des Champs-Élysées, ayant à leur tête M. Colly, conseiller municipal.

On rond-point, les manifestants, qui sont alors de 1.500 à 2.000, s'engagent dans l'avenue Marigny pour se rendre au ministère de l'Intérieur.

Le ministère est gardé par de nombreux agents et des gardes républicains. Une légère bagarre se produisit, puis les manifestants retournèrent sur leurs pas, et arrivèrent place de la Concorde, occupant M. Millerand.

Rue Royale, ils se heurtèrent à un nouveau barrage. Une nouvelle bagarre se produisit. Les gardes républicains chargèrent ; la police opéra quelques arrestations.

Les cheminots essayèrent de pénétrer jusqu'à la gare d'Est, ils sont à nouveau repoussés. Quelques incidents se produisirent encore : la police charge toujours ; finalement les cheminots sont repoussés.

Un autre groupe essaie de pénétrer dans la gare du Nord, qui est également gardée, mais il y est empêché. Il se rabat alors sur la Bourse du travail, où une petite réunion en plein air est organisée. Elle dure peu et les manifestants se dispersent eux-mêmes sans autre incident.

Au cours des différentes bagarres qui se sont produites, il n'y a eu qu'un blessé : un garde républicain désarçonné qui a fait une chute assez grave.

### LES EMPLOYÉS DES CHEMINS DE FER

Tandis que se produisaient ces manifestations, l'Union Fraternelle des Employés de chemins de fer tenait son assemblée générale annuelle à la Société Savante, et formulait un cahier de revendications professionnelles portant sur le relèvement des petits salaires, les indemnités de résidence et préconisant l'arbitrage pour améliorer la situation du personnel.

### LE SCANDALE DES LIQUIDATIONS

UNE MISE AU POINT  
Paris, 20 mars. — Un journal continue à parler de la cessation de Duret, non pas avec les hommes politiques, mais avec les congrégations, sans d'ailleurs apporter d'autres preuves à l'appui de ses insinuations que des lettres de congréganistes, contenant de simples formules de politesse à l'adresse de leur liquidateur.

Un lit, à ce sujet, dans « La Liberté » :  
Les congréganistes étaient avec celui-ci dans la situation où se trouvent les voyageurs arrêtés au Macédoine par des bandits. Ceux-ci promettent de les relâcher moyennant rançon. Mais, si les prisonniers traitaient leurs geôliers comme du poisson pourri, il est évident que leur situation en serait empirée ; le rançonnement de payer double.

Les congréganistes livrés à Duret faisaient donc contre mauvaise fortune bon cœur, pour essayer de sauver leur porte-monnaie, le portefeuille étant déjà volé. Si, d'ailleurs, ils avaient crié contre leurs liquidateurs, on les eût mis incarcérés à l'ombre — ainsi que cela s'est passé au début des liquidations.

### L'INAUGURATION du Nouveau Stand du Tir National de Roubaix et le Cinquantenaire de la Société

Le Stand des Trois-Ponts est inauguré par un temps magnifique. — Le Concours de tir. — La réception des autorités. — La remise d'une médaille aux Vétérans



M. V. RENARD  
Président du Tir National et président général du Concours de tir

Société nationale du Tir de Roubaix. Rien n'a donc manqué à l'éclat de cette solennité. Le concours gratuit de tir réservé aux membres du « Tir National », aux sections de préparation militaire affilées et aux invités, auxquels revenait ainsi l'honneur de tirer les premiers coups de feu dans le stand, a excité une émotion à laquelle il fallait bien satisfaire ; aussi les résultats en ont-ils été très satisfaisants.

### L'arrivée des Sociétés et des invités

Des à heures 12, les invités et les sociétés commencent à arriver. Les curieux sont nombreux aux alentours du stand, admirant ce superbe édifice.

Les sociétés d'anciens militaires, de gymnastique et de musique viennent en groupe, drapeau en tête, sous les ordres de leurs présidents, et se rangent de chaque côté de l'avenue qui conduit au stand, formant la haie. Ce sont : la Société de secours mutuels des Anciens Sous-Officiers Français, l'Union Amicale et Mutuelle des Anciens Grades français, la Société des Anciens Militaires de l'Armée de Mer, la Fraternelle Coloniale des Armées de Terre et de Mer, l'Ecole de tir et d'instruction militaire de la Fédération des Anciens Élévés des Écoles militaires de Roubaix, les Sociétés de gymnastique « La Roubaissienne », l'« Ancienne » et la « Jeune d'Arc », la Grande Harmonie municipale et la Grande Fanfare.

MM. les membres du Cercle militaire de Roubaix, presque au complet, étaient également présents.

### La réception des autorités

Vers 11 heures 12, les autorités, que des voitures étaient allées chercher à la gare, descendent au bas de l'avenue. Le cortège traverse la haie formée par la double file des sociétés pendant que les musiciens jouent la « Marseillaise ». Il est ainsi formé :  
M. Merillon, président de l'Union des Sociétés de tir de France ; les généraux Chamoin, commandant la 1<sup>re</sup> division d'infanterie du Nord, Gilbert Sayer, le général Darterie à Lille, représentant M. le général Darterie, commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée, et Couderc, adjoint au gouverneur de Lille ; Ricard, conseiller de préfecture, représentant M. le Préfet du Nord ; Eugène Motte, maire de Roubaix ; Vincent Cousin, président de l'Association Fédérale des Sociétés de tir du Nord et du Pas-de-Calais ; Arthig, Victor Renard, président du Cercle militaire de Roubaix ; Trystram, sénateur du Nord ; le colonel de Lartigue, du 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie ; le commandant Richard, chef d'ordonnance du général Chamoin, le chef de bataillon Chaignol, commandant le 1<sup>er</sup> bataillon de Chaignol ; le capitaine Parion, de l'état-major du 1<sup>er</sup> corps ; le capitaine de génie Gauthier ; P. Lefebvre, ancien sénateur du Nord ; Gilbert Sayer, Georges Deschodt, Emile Leblanc, et Georges Dewitte, adjoints au maire de Roubaix ; Lermuziaux, secrétaire général de l'Union des Sociétés de tir de France ; Dorez, vice-président, et J. Waelles, secrétaire du Tir National ; L. Wauquier, trésorier ; Robyn, secrétaire général ; Schiller, directeur du classement, et Henri Vandaele, chef du service de presse de la Fête de tir ;

Quitmann, commissaire général, et Storme, secrétaire de la Fête de tir pour la Belgique ; Gauthier, délégué départemental pour le Nord de l'Union des Sociétés de tir de France ; Salic, professeur du Lycée de Tourcoing ; Marion, commissaire central, et Grimaldi, commissaire de police de Roubaix ; Lignier, président de l'Union des Sociétés de tir de France ; Houque, architecte du Stand ; Castier, secrétaire de la Société de tir de Maubeuge ; Boucher, président de la Société de tir de Valenciennes ; Johnson, président de la Société de tir de Montesson ; Lemein et Mme Lemein, de Paris ; Tonnel, membre du Comité de la Fête de tir ; Delporte, président de la Société de tir de Croix ; Jules Cléris, président de la Société de tir de Valenciennes ; Victor Cousu, et Charles Weill, conseillers municipaux de Roubaix ; Léon Rogez, secrétaire général de la mairie de Roubaix ; Dumacq ; Moreau ; Depassis, membre du Comité de la Société de tir de Lyon ; Lecuyer, président de la Société des Carabiniers de Paris ; G. Seliez, industriel, président du Comité Maseu ; Léon Moreau, président de la Société de tir d'Anor.

Les autorités font leur entrée dans le salon de réception et prennent ensuite place à la table d'honneur, présidée par M. Merillon, qui avait à sa droite M. le général Chamoin et à sa gauche, M. Eugène Motte.

Le vaste hall est pavé aux couleurs nationales et belges et décoré d'effigies ; la table d'honneur est garnie de superbes gerbes de fleurs. Près de deux cent cinquante convives sont groupés autour des tables ; nous marquons encore : MM. H. Cattau, président de la « Grande-Harmonie » de Roubaix ; Pireaux, chef de la « Roubaissienne » ; A. Hagard, président de la Société des Anciens Sous-Officiers ; Naiteur, président de la « Grande-Fanfare » ; Mmes Renard et Vandaele ; le capitaine Lerouge ; le capitaine Pontoux, des douanes ; le capitaine des douanes retraité Marlet ; le capitaine Vitou, de Roubaix ; le lieutenant Labiaux, de l'infanterie belge ; Theo Gelin, Oscar Briffaut, d'Heem ; Glorieux, ancien président du Tir National ; le lieutenant Pratte, etc.

Le banquet était servi par les soins de M. Roger, garant du Cercle de l'Industrie, et comportait le menu suivant :  
Potage Longchamp. — Timbale Milanais. — Côte de bœuf à la broche. — Pommes nouvelles. — Pudding de grain. — Salade. — Croûte aux légumes. — Desserts variés. — Vins : Saumon, Bordeaux, Champagne. — Café et liqueurs.

Pendant le banquet, la « Grande-Fanfare », sous l'habile direction de son chef, M. G. Bauwens, a donné un concert fort apprécié.

### LES TOASTS

An champagne, M. Ricard, conseiller de préfecture, prend le premier la parole.

Toast de M. Ricard  
conseiller de préfecture  
M. Ricard excuse M. le Préfet du Nord, empêché, qui l'honneur de remplacer et d'apporter ici le témoignage de sa sympathie pour l'œuvre qui réunit aujourd'hui les convives de ce banquet. Il le prie de se joindre à lui pour boire à la santé de M. le Président de la République qui, avec une simplicité et une dignité parfaite, préside aux destinées de notre pays.

M. Merillon fait ensuite part des succès de MM. Delecroix, Bar et Coache, députés, qui sont présents dans les meilleurs termes, tous leurs regrets de ne pouvoir assister à la fête ; il excuse aussi M